

REVUE  
DE LA  
**NUMISMATIQUE**  
**BELGE,**

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,  
PAR MM. R. CHALON ET CH. PIOT.

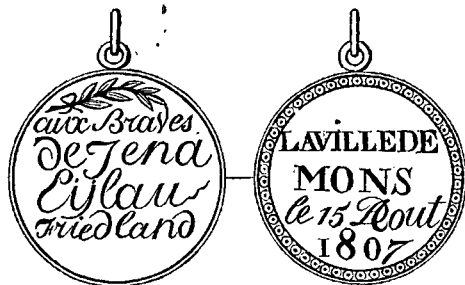
—  
3<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME IV.



**BRUXELLES,**  
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

—  
**1860**

## UNE MÉDAILLE MONTOISE.



A.

En voyant la singulière médaille dont nous donnons ci-dessus le dessin, nous nous étions demandé d'abord ce que la ville de Mons pouvait avoir eu de commun avec Jena et Friedland, et si nous n'avions pas devant les yeux une de ces fabrications posthumes destinées à mystifier les amateurs trop candides. Les journaux du temps prouvent que la décoration montoise, sans en avoir l'air, est bien une pièce sérieuse. Nous transcrivons en entier l'article suivant du *Mémorial du département de Jemmapes*, du mardi, 11 août 1807 :

### « VILLE DE MONS.

« *Programme des fêtes qui auront lieu les 15 et 16 août 1807, pour célébrer l'anniversaire de la naissance de S. M. l'empereur et roi et la Paix continentale.*

« La fête sera annoncée le 14, à 7 heures du soir, par

9 coups de canon, le son du carillon et de toutes les cloches de la ville.

« Le lendemain 15, jour de la fête, la même annonce sera répétée à 7 heures du matin.

« Les autorités civiles et militaires seront invitées à se rendre à l'hôtel de la Préfecture, pour aller de là en cortège à l'église de Sainte-Waudru, assister à la cérémonie religieuse et au *Te Deum* qui sera chanté en musique.

« Au retour, elles seront invitées à aller à la Grand-Place, où il y aura parade et évolutions militaires.

« Les braves, blessés pendant la dernière campagne, qui se trouvent dans le département, *recevront de M. le Maire, au nom de la ville, une médaille rappelant les glorieux exploits des armées françaises.*

« Ils se rendront ensuite à la Place-Verte où un diner sera préparé pour eux et les autres militaires distingués par leur conduite, qui seront désignés par M. le Préfet, d'après la note que lui remettra M. le Commandant de la place.

« Pendant le repas auquel M. le Préfet et M. le Commandant du département assisteront, il y aura concert d'harmonie et salves d'artillerie.

« A 8 heures du soir, illumination générale. La Place-Verte sera illuminée avec décorations, musique et danses toute la nuit.

« Il y aura dans chacun des huit quartiers de la ville, des feux de joie avec distribution de prix pour les rondeaux.

« A 10 heures, illumination des jardins de la préfecture, concert et bal invités dans les appartements.

« Le 16, continuation des jeux ; à 7 heures du soir, distribution des prix.

« A 9 heures, grand feu d'artifice représentant la mémorable entrevue des deux empereurs sur le Niémen.

« Après le feu d'artifice, bal invité chez M. le Maire.

« Les militaires du département de Jemmapes, blessés pendant la campagne qui vient d'être si glorieusement terminée, sont invités à se rendre à Mons, pour assister aux fêtes des 15 et 16 août ; il leur sera *délivré une médaille* en souvenir de la fête, et ceux qui le désireront seront indemnisés de leur route. »

---

Nous avons cru trouver, dans les comptes de la ville et dans les délibérations du conseil municipal, quelques renseignements sur cette médaille ; à combien d'exemplaires elle a été faite, combien elle a coûté, par quel *artiste* elle a été exécutée, etc. Mais notre honorable ami, M. l'archiviste Lacroix, nous assure qu'il n'en est fait aucune mention dans les actes de la ville. Peut-être a-t-elle été confectionnée aux frais du Maire (les frais n'étaient pas bien grands)? Peut-être cette dépense est-elle confondue avec d'autres, les lampions par exemple? Nous l'ignorons... mais la pièce existe.

Sa laideur et la grossièreté de sa fabrique avaient fait croire à M. Lacroix, qu'elle ne pouvait pas avoir été exécutée pour le compte de l'autorité et que c'était, sans doute, une fantaisie particulière. Il oubliait le *Mémorial*, il oubliait aussi qu'alors les arts étaient retombés dans la plus épouvantable barbarie ; qu'en Belgique, dans la patrie de Van

Berckel, il n'y avait plus un seul graveur ; que la peinture était morte, que la sculpture était morte, que l'architecture — on ne bâtissait plus, alors, on démolissait les maisons devenues sans valeur par suite de la dépopulation, et l'herbe croissait sur la Place-Royale à Bruxelles, — que l'architecture nous léguait à Mons, comme échantillon du style impérial, le portail de Sainte-Waudru, qui certes, dans son genre, vaut bien notre médaille-décoration.

Mais il est surtout pénible de voir combien, à cette époque malheureuse de notre histoire, le sentiment national était oblitéré dans l'âme de nos pères. Les réformes salutaires que la révolution française leur avait apportées, et que la force des choses aurait amenées sans elle, un peu plus tard, leur faisaient oublier l'asservissement de la patrie. En fêtant les vainqueurs d'Eylau et de Friedland, on ne se souvenait plus alors, que d'autres Belges, fidèles ceux-là au drapeau du pays, se trouvaient, nombreux encore, dans les rangs de ces armées allemandes dont on célébrait les défaites (1).

R. CHALON.

---

(1) *Histoire des régiments belges*, par le colonel GUILLAUME.